

# Le feuillet de la Communauté Sarcelles

## Dvar Torah

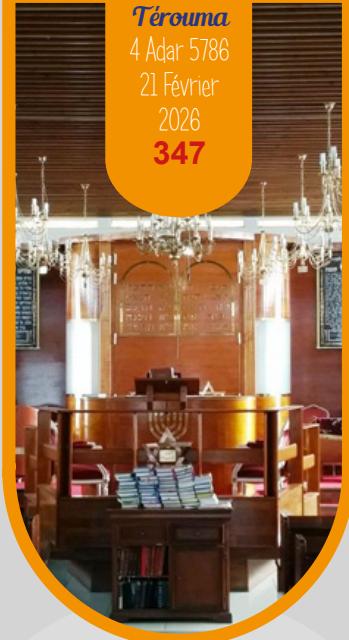
Il est écrit au début de notre Paracha: «*Ils Me feront un Sanctuaire et Je résiderai parmi eux*» (Chémot 25, 8). En dépit du fait qu'Il ne soit pas limité dans l'espace, D-ieu a exprimé le désir de demeurer dans une Résidence matérielle. De ce fait, on peut se demander pourquoi *Hachem* a-t-Il ordonné de consacrer un lieu physique afin qu'y réside Sa Présence, alors qu'il déclare Lui-même: «*Est-ce que je ne remplis pas le Ciel et la Terre?*» (Jérémie 23, 24)? Pour répondre à cette question, rappelons qu'*Hachem* est l'Illimité absolu et qu'Il échappe à toute limite, aussi bien physique que spirituelle. Et de même que l'on ne peut saisir dans la dimension spatiale, on ne peut non plus l'appréhender par un concept qui dépasse la notion d'espace, car un tel concept est lui-même sujet à des restrictions. Or, D-ieu transcende toute définition. Ce n'est que lorsque l'espace et ce qui le transcende, le limité et l'illimité, se rejoignent que peut alors s'exprimer Son essence, dont le propre est de «*concilier une chose et son contraire*». Tel est le sens du *Michkane* (et plus tard du *Beth Hamikdache*). Celui-ci était limité dans son emplacement ainsi que dans les dimensions de tout ce qui le constituait. Même les ustensiles qui y étaient utilisés étaient limités dans leur forme et dans leurs dimensions. Plus encore, ces spécifications devaient suivre scrupuleusement les normes édictées par la Thora. Or, précisément à travers l'ustensile le plus sacré: l'Arche Sainte, on pouvait voir comment ces dimensions précises exprimaient

l'illimité. En effet, dans le Saint des Saints, l'Arche «*ne prenait pas de place*» (Yoma 21a); bien que celle-ci mesurât deux coudées et demie de longueur et une coudée et demie de largeur et que le Saint des Saints était une salle de vingt coudées sur vingt coudées, lorsque l'on plaçait l'Arche Sainte au centre du Saint des Saints, on pouvait mesurer dix coudées à sa droite et à sa gauche. Dans ce miracle, s'exprimait la conjonction de l'espace et de ce qui le transcende, du limité et de l'illimité: l'empreinte de l'Essence Divine. Nous pouvons maintenant expliquer le sens des paroles de nos Sages (*Chlah, Alchikh*) à propos de notre verset: «*Ils Me feront un Sanctuaire et Je résiderai en eux*»: Il n'est pas dit «*en lui (Bétokho)*», mais «*en eux (Bétokham)*», ce qui signifie que D-ieu dans toute Son Essence veut résider en chaque Juif et pas seulement dans le Sanctuaire. Chaque «*Ben Israël*» a donc le pouvoir de faire un véritable Sanctuaire en étudiant la Thora, en accomplissant les Commandements divins, et, plus généralement, en amenant la sainteté dans tout ce qui l'entoure. De ce fait, lorsqu'un Juif donne à ses actes les plus habituels une dimension divine, imprégnant les actions les plus banales de sa vie quotidienne, selon le principe: «*Dans tous tes chemins, connais-Le*» (Proverbes 3, 6), il réalise «*une demeure pour l'Essence de D-ieu ici-bas (Dira BéTa'honim)*» (voir *Midrache Tan'houma Nasso 16*) dans toute sa plénitude. Ce sont de telles actions qui conduiront au Troisième Temple, prochainement, de nos Jours..

Collel

«Que symbolisait la corniche d'or qui entourait l'Arche Sainte?»

## TÉROUMA



Térouma  
4 Adar 5786  
21 Février  
2026  
**347**

## Horaires de Chabbat



Hadlakat Nérot: 18h01

Motsaé Chabbat: 19h09



1) Il convient de s'abstenir, le *Chabbath*, de bavardages inutiles, qui ne présentent aucun intérêt; il est évident, de plus, qu'il sera interdit, ce jour-là, de raconter des choses qui peuvent susciter de la peine, ou de s'entretenir de propos interdits, tels que des mensonges, ou de la médisance.

2) «*D'en faire le sujet de tes entretiens*»; ce qui est interdit, c'est de «*parler*», par contre «*penser*» est permis. Aussi aura-t-on le droit de dire qu'on va se rendre le lendemain à tel endroit, même si on a l'intention de prendre sa voiture pour y aller. On a le droit de réfléchir à ses affaires le *Chabbath*, mais cela n'implique pas qu'on ait le droit de consulter ses comptes, car c'est là une opération interdite. On n'a pas le droit, le *Chabbath*, d'être préoccupé pas ses affaires, et bien que nos Sages aient permis de penser aux affaires, cela deviendrait interdit, si, en conséquence de ces réflexions, on devait se trouver préoccupé ou soucieux. Pour donner au *Chabbath* son caractère de «*délice*», il nous est recommandé de ne pas penser du tout à nos affaires, et il faut que nous ayons l'impression que tout notre travail est achevé.

(D'après le livre

*Chmirath Chabbath Kéhilkhatia*)

## Le Récit du Chabbat

L'Admour Rabbi Bounim réservait une certaine histoire pour accueillir les 'Hassidim qui venait chez lui pour la première fois: Un homme très pauvre, du nom de Reb Aïzik Ben Yékel vivait à Cracovie dans la plus grande misère. Il n'avait pas un sou en poche, et sa famille souffrait toujours de la faim. Malgré tout, Reb Aïzik gardait sa confiance en D-ieu et ne perdait pas l'espoir de voir de meilleurs jours. Une nuit, Reb Aïzik eut un rêve bizarre: il entendit qu'on lui disait de partir à Prague. «*Sous le pont de Prague, sur*

לעילן נשמה

la route qui mène au palais du roi, se cache un trésor. Creuse à cet endroit, et tu t'enrichiras fabuleusement!» Au début Reb Aïzik ne fit pas du tout attention au rêve, son imagination avait dû bien travailler la nuit, se dit-il... Mais quand le rêve se répéta le lendemain, puis le surlendemain, il prit la chose au sérieux. En se réveillant le troisième jour, il décida de partir pour Prague. Le voyage fut long et fatigant. Pourtant, dès qu'il arriva à Prague, sans prendre de repos, il se dirigea immédiatement vers le pont près du palais du roi. Là, l'attendait une vive déception. L'endroit était gardé très sévèrement par les soldats du roi. Jour et nuit, une patrouille surveillait la circulation des véhicules et les mouvements des personnes aux alentours du pont. Dans de telles conditions, Reb Aïzik ne pouvait, bien sûr, se mettre à creuser pour chercher le trésor! Cependant, il ne retourna pas chez lui à Cracovie. Il vint chaque jour jusqu'au pont, et y resta du matin au soir, en espérant profiter une fois d'un retard de patrouille... La vue de ce Juif qui arrivait chaque matin au pont, éveilla la curiosité des gardes du roi. «Dis-moi», le questionna un jour l'un des officiers, «pourquoi viens-tu ici chaque jour? Cherches-tu quelque chose, ou attends-tu quelqu'un juste ici?» Reb Aïzik ne pouvait pas donner une réponse évasive à des questions posées par un soldat responsable de la garde du palais! Il lui raconta donc toute la vérité: il avait rêvé qu'un trésor était enseveli sous ce pont, et il avait fait tout le chemin depuis sa ville en Pologne pour le découvrir. L'officier écouta l'explication du Juif, et partit d'un grand éclat de rire: «Ah, Ah, Ah! Tu as entrepris un voyage si fatigant à cause d'un rêve...! Si je faisais comme toi, j'irais à Cracovie dans ton pays! J'ai rêvé qu'un certain Juif du nom de Aïzik Ben Yékel a sous son fourneau un trésor fabuleux. Tu t'imagines que je partira pour cela jusqu'en Pologne, et que j'irai casser le fourneau du Juif pour y découvrir la fortune... Ah, Ah, Ah!» L'officier, se moquant bien du Juif, rejoignit la patrouille. Quant à Reb Aïzik, lui, il ne se le fit pas dire deux fois. Il monta dans la première voiture pour la Pologne... Il revint chez lui à Cracovie, et s'empressa de creuser sous son fourreau.... Il y trouva un grand trésor. Il en consacra une partie à la construction d'un beau Beth Haknesset, qui porta son nom: «Beth Haknesset de Reb Aïzik Ben Reb Yékel.» Cette belle histoire, expliquait toujours Rabbi Bounim a aussi un sens profond: «Ce n'est pas toujours en partant au loin pour séjourner dans la Cour du Rabbi qu'on trouve un trésor moral. Dans sa propre ville, dans sa maison à soi, chacun peut dévoiler son propre trésor, et arriver à un très haut niveau spirituel de Thora et de crainte d'Hachem!»

## Réponses

Il est écrit, à propos de l'Arche Sainte: «Tu la revêtiras d'or pur, intérieurement et extérieurement; et tu l'entoureras d'une corniche d'or (Zer Zahav)» (Chémot 25, 11). **Rachi** commente: «Une sorte de couronne en faisait le tour, le long de son pourtour. L'arche extérieure dépassait en hauteur l'arche intérieure, de sorte que le pourtour surplombait quelque peu le couvercle. Et lorsque le couvercle reposait sur la largeur des pans verticaux, le pourtour surplombait ces derniers. C'est le symbole de la couronne de la Thora». La corniche dont elle était dotée représentait ainsi la Couronne dont le Saint béni soit-il pare la Thora et ceux qui s'adonnent à son étude. Cependant, l'Arche sainte n'était pas la seule pièce du Tabernacle munie d'une telle corniche: le verset stipule que l'Autel d'or en possédait une semblable, ainsi que la Table placée dans le Sanctuaire (cf. Chémot 30, 3 et 25, 24). Et en effet, nos Sages enseignent qu'il existe trois Couronnes dans le monde: celle de la Thora, celle du Sacerdoce et celle de la Royauté [Avot 4, 13]. Le Midrache [Bamidbar Rabba 14, 22] établit ainsi une relation entre les différentes corniches présentes dans le Tabernacle et ces trois Couronnes: l'Arche représentait la Thora, l'Autel faisait référence au sacerdoce et la Table symbolisait quant à elle la royauté. Toutefois, bien que le rôle du Sacerdoce – accordé à la famille de Cohanim – soit prestigieux, et bien que les rois d'Israël méritent les plus hautes distinctions au sein du Peuple, la Couronne de la Thora occupe parmi elles une place unique et éminente. Ce principe apparaît explicitement dans les décisions du **Rambam**: «Le Peuple Juif a été gratifié de trois Couronnes: celle de la Thora, celle du Sacerdoce et celle de la Royauté. La Couronne du Sacerdoce a été offerte à Aharon (...); celle de la royauté, c'est David qui en a hérité (...); quant à la Couronne de la Thora, elle est mise à la disposition de tout Juif (...) Quiconque le souhaite peut venir la prendre. Peut-être en viendras-tu à croire que les deux premières sont plus importantes? Le verset stipule: 'Par Moi règnent les rois, par Moi gouvernent les grands' (Proverbes 8, 15-16) – tu en déduis que la Couronne de la Thora est supérieure aux deux autres» [Hilkhot Talmud Thora 3, 1]. **Rabbi Isser Zalman Meltzer** a joliment expliqué les paroles de nos Sages «S'il est méritant, la Thora sera une couronne (Zer) pour lui. S'il ne l'est pas, elle deviendra étrangère (Zara) à lui» [Yoma 72a]: si un membre d'Israël qui étudie la Thora est également empreint de la crainte de Hachem, plein de bons traits de caractère et aimé des autres, la Thora sera une couronne et un ornement pour lui. Elle le glorifiera et tous diront que c'est elle qui a raffiné sa façon d'être et sa personnalité. Mais si ce même homme instruit en Thora ne craint pas D-ieu, ne se démarque pas par ses qualités et n'est pas particulièrement apprécié par son entourage, la Thora lui deviendra étrangère, contre son gré, et il finira par l'oublier. En effet, à cause de sa connaissance de la Thora, l'honneur de la Thora se trouve profané, puisque les gens diront: «Regardez les mauvais comportements d'Untel, qui a pourtant beaucoup étudié!» et attribueront la faute à cette dernière. Ainsi, pour préserver la gloire et l'importance de la Thora, elle lui deviendra forcément étrangère et il l'oubliera [Avnei Azel]



## La perle du Chabbath

Il est écrit au début de notre Paracha: «Dis aux Enfants d'Israël qu'ils Me prélèvent une offrande תרומה (Térouma) de la part de quiconque y sera porté par son cœur. Vous recevrez mon offrande.» (Chémot 25, 2). Il existe une relation étroite entre la Térouma que prélevait chaque donateur pour la construction du Michkane et la Thora. Rapportons à ce propos deux Midrachim: 1) «Dès que les Béné Israël déclarèrent: 'Naassé VéNichma' [Nous ferons et nous écouterons] – les Préceptes de la Thora] (Chémot 24, 7), immédiatement le Saint béni soit-il leur dit: 'Qu'ils Me prélèvent une offrande pour construire le Tabernacle» [Tana déBé Eliahou]. 2) «Qu'ils Me prélèvent une offrande תרומה (Véik'hou Li Térouma)', c'est ce qui est écrit: 'Car Je vous ai donné une bonne part לאה טב (Léka'h Tov - la Thora), n'abandonnez pas Mon enseignement (Proverbes 4, 2). Aussi, n'abandonnez pas la marchandise מקה (Méka'h) que Je vous ai donné (le Midrache joue sur la parenté des termes: מקה (Véyikrou), קה (Léka'h) et מקה (Méka'h) [Chémot Rabba 33, 1]. Par ailleurs, le Baal Hatourim fait remarquer que le mot תרומה (Térouma) est formé des lettres «תורה מ» (Thora Mem), allusion à la Thora qui a été donnée à Moché Rabbénou au bout de quarante jours [le temps de la formation de l'embryon – la lettre Mem ayant la valeur numérique de quarante]. Or, à propos de l'apprentissage de la Thora de Moché, le Talmud enseigne [Nédarim 38b]: «Au début Moché apprenait la Thora et l'oubliait, jusqu'à qu'elle lui soit offerte comme un cadeau». Ainsi, l'effort et la fatigue dans l'étude ont donné à Moché le mérite de recevoir en cadeau du Ciel la Thora. Cette capacité est livrée à chaque Juif (car porteur en lui d'une étincelle de Moché Rabbénou), aussi est-il en mesure, grâce à la fatigue dans l'étude, de recevoir en don du Ciel sa part de Thora (comme mentionné dans la Prière: «Donne-nous notre part dans Ta Thora») [voir Iyoun Yaakov], celle-ci ayant déjà été donnée (du moins globalement) à Moché, comme l'enseigne le Midrache: «Tout ce qu'un sage assidu va innover dans la Thora (Hidouchim) a déjà été donné à Moché au Mont Sinaï» [Vayikra Rabba 22, 1]. C'est le sens caché du verset de notre Paracha: «Dis aux Enfants d'Israël qu'ils Me prélèvent une offrande תרומה (Térouma): La Thora donnée en cadeau à Moché à la fin des quarante jours sur le Mont Sinaï – de la part de quiconque y sera porté par son cœur: Celui qui étudie avec effort et fatigue pour révéler sa part de Thora qui lui incombe – Vous recevrez mon offrande: Alors, il recevra de la part d'Hachem, comme ce fut le cas pour Moché, sa portion de Thora en cadeau (pure et authentique). Dans les dernières générations, les Juifs dévoileront la dimension la plus élevée de la Thora: La «Cinquième Porte de l'Intelligence», à laquelle même Moché, en son temps, n'a pas eu accès (si ce n'est le dernier jour de sa vie), comme il est dit: «Cinquante Portes de l'Intelligence furent créées, et toutes sauf une ont été données à Moché, car il est écrit: 'Tu l'as fait de peu inférieur au êtres divins' (Téhilim 8, 6)» [Nédarim 38a]. Aussi, le **Or Ha'haim** commente-t-il (sur Chémot 3, 8): «...Sache, que les Béné Israël ont pu atteindre par l'intermédiaire de Moché les quarante-neuf Portes de l'Intelligence, et la raison pour laquelle il n'ont pas atteint la cinquième Porte, provient du fait que les Béné Israël n'ont pas été plongés dans la cinquième Porte de l'impureté, et qu'il n'ont pas eu à la purifier en sortant d'Egypte. Le fait que les Béné Israël ne sont pas entrés dans la cinquième Porte de l'impureté a entraîné qu'ils n'ont pas pu atteindre la cinquième Porte de l'Intelligence. Mais, Hachem nous a promis qu'à la fin des Temps, les Juifs entreront dans la cinquième Porte de l'impureté et qu'ils pourront grâce à cela, atteindre la cinquième Porte de l'Intelligence. Les Béné Israël en Egypte n'auraient pas pu survivre à la cinquième Porte de l'impureté du fait qu'ils n'avaient pas encore reçu la Thora. Mais la génération du Machia'h ne sera pas mise en danger dans l'immersion de la cinquième Porte de l'impureté puisqu'ils seront les enfants de la Thora.»